

Trélazé

# Les Allumettes font recette

Les deux visites publiques organisées mardi par le Toit Angevin dans l'ancienne Manufacture des Allumettes ont rassemblé près de 130 personnes.



**Trélazé, ancienne Manufacture des Allumettes, mardi 27 avril.** En deux visites, plus d'une centaine de personnes sont venues découvrir le site et recueillir des précisions sur le projet immobilier.

**Gérard TUAL**

redac.ponts-de-ce@courrier-ouest.com

**R**iverains trélazéens et ponts-de-céais, membres d'associations, anciens de la Manu : ils étaient nombreux à se presser mardi en fin d'après-midi sur le site de l'ancienne Manufacture des Allumettes. Un premier groupe

**Les grandes lignes inchangées**

de près de quatre-vingts personnes et un second fort d'une bonne cinquantaine de visiteurs avaient répondu à l'invitation du Toit Angevin. Une heure durant chacun, ils ont arpenté le lieu, guidés par Émilie Colney, la représentante du Toit Angevin. Comme il s'y était engagé lors d'une des premières réunions de concertation mise en place par la mairie avec la participation des représentants de la CLCV locale, des associations de défense du patrimoine comme la Réverie des Allumettes et la Sauvegarde de l'Anjou, le bailleur social a confirmé son choix de présenter son projet « in situ » au public.

Un site dont l'essentiel des démolitions, qui alimentent les protestations des défenseurs du patrimoine

industriel depuis un an et demi, est désormais réalisé. Si la majorité des visiteurs de mardi ne contestait pas la destruction de quelques halles, présentée comme nécessaire pour dégager à la fois des espaces et favoriser des constructions neuves moins coûteuses qu'une réhabilitation totale du site, celle des trois cheminées a été regrettée dans un bel ensemble.

## Entre 350 et 400 logements

Plan en main, questionnaire assorti de propositions à remplir, les visiteurs n'ont rien appris de bien nouveau par rapport à ce qui a été publié au fil de ces trois dernières années depuis l'acquisition du site par le Toit Angevin. Les grandes lignes du projet global prévoyant entre 350 et 400 logements répartis pour moitié entre location et accession à la propriété demeurent. Les détails, eux, restent à finaliser. Comme la hauteur des futurs bâtiments que les riverains ne souhaitent surtout pas voir dépasser 13 mètres.

L'annulation du PLU Angers Centre et le rapport défavorable des commissaires enquêteurs sont passés par là qui retardent d'autant la concrétisation du projet.

La représentante du Toit Angevin a

néanmoins rappelé quelques idées fortes. Il en va ainsi de la halle la plus proche de l'ancienne cheminée en brique désormais réduite à l'état de moignon : elle sera dédiée à un parking et à des ateliers d'artistes. L'entrée rue Jean-Jaurès sera élargie dans le respect de l'architecture initiale.

La circulation automobile desservant les halles existantes réhabilitées et les immeubles neufs est envisagée par des voies latérales et non pas par la voie centrale existante. En revanche, faute d'un accord ferme de la municipalité ponts-de-céaise, aucune réponse n'est apportée quant à un accès automobile du côté de l'avenue Jean-Boutton.

L'intérêt porté par le Ministère de la Culture au chevalement de l'ancien château d'eau l'exemptera sans doute d'une destruction prévue. Un concours d'architecte, englobant sa réhabilitation, sera prochainement lancé.

Il appartient désormais aux membres du comité de concertation de faire remonter toutes les suggestions susceptibles d'abonder un projet dont la visibilité n'est toujours pas avérée.